

Masques 'community' et artisanaux - Guide d'exigences minimales, de confection, d'entretien et d'usage

FAQ

1. Ce document est-il une norme ?

Ce document n'est pas une norme, mais un document technique. Un document technique est une spécification technique qui a été développée suivant une procédure d'élaboration et de consultation adaptée à l'objectif poursuivi.

Un document technique est donc plutôt un guide de référence, reprenant des conseils d'experts pour le bon fonctionnement et la sécurité des produits. En d'autres termes, il n'a pas le statut formel d'une norme.

2. Un soumissionnaire peut-il se référer à ce document ?

Oui, ce document peut être utilisé comme base pour un appel d'offres.

3. L'utilisation de ce document est-elle obligatoire ?

Non, utiliser ce document n'est pas obligatoire ; il est d'application volontaire. Attention : les masques « community » doivent répondre à un certain nombre d'exigences minimales.

4. Qu'est-ce qu'un DTD ?

DTD est l'abréviation de Document Technique Technisch Document (voir question 1).

5. Où puis-je commander ou faire fabriquer ces produits ?

Afin de gérer toutes les demandes belges de fabrication ou de livraison de produits textiles médicaux, Creamoda a créé une plateforme en ligne : <https://www.creamoda.be/fr/creamoda-tender-service>.

Vous avez 2 options :

- Vous voulez acheter des produits finis.
- Vous cherchez un fabricant pour réaliser vos propres modèles/produits.

Dans ce cas, les fabricants vous contacteront directement dès que possible.

6. Où puis-je trouver la composition des tissus et les instructions de nettoyage ?

Vous trouverez la composition des tissus et les instructions de nettoyage dans le mode d'emploi.

7. Quelle est la meilleure façon pour un fabricant d'exprimer la durée de vie des masques buccaux ?

La durée de vie des masques buccaux peut s'exprimer par le nombre maximum de lavages. Par exemple : « 25 X » dans le mode d'emploi.

8. Tous les masques buccaux sont-ils des masques « community » fabriqués en série ?

Non. Pour qu'un masque soit un masque « community », il faut qu'il réponde aux critères prescrits. Tous les autres masques buccaux sont des masques buccaux artisanaux.

9. Les produits de marketing sont-ils des masques communautaires ?

Les masques « community » ne sont des masques « community » que s'ils répondent aux critères prescrits.

10. Que faire si les matières premières nécessaires à la fabrication des masques ne sont pas (encore) disponibles ?

S'il n'existe pas de matières premières répondant aux exigences minimales des masques « community », cherchez des textiles de substitution qui répondent le plus possible aux exigences prescrites.

11. Les masques « community » et/ou artisanaux protègent-ils ?

Les masques « community » et artisanaux ne sont ni des équipements de protection individuelle (EPI) ni des dispositifs médicaux. Ces masques entrent du point de vue légal dans la catégorie des « vêtements ».

12. Le document du NBN remplace-t-il les instructions du SPF Economie ?

Ce document ne remplace pas les instructions du Service public fédéral Economie.